



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 113381

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conditions d'accès aux soins des étudiants. D'après de récentes enquêtes, les étudiants font partie des catégories de la population les moins bien couvertes par les assurances complémentaires santé et sont confrontés à des risques sanitaires spécifiques. Tout en respectant les objectifs de réduction du déficit de l'assurance maladie, il semblerait intéressant de mettre en place un dispositif particulier à destination des étudiants afin de leur permettre un meilleur accès aux soins et à la prévention. Aussi, il lui serait utile de connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113381

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13170